

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 30 mars 2011

Projet de loi

approuvant les états financiers de l'Etat de Genève et la gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2010

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

vu les articles 80 et 82 de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847;

vu les articles 49, 55 et 67A de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993;

vu la loi établissant le budget de l'Etat de Genève pour l'année 2010, du 18 décembre 2009;

vu les états financiers de la République et canton de Genève et le rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2010,

décède ce qui suit :

Art. 1 Etats financiers

¹ Les états financiers de la République et canton de Genève comprennent les tableaux financiers principaux et les notes annexes, ainsi que le rapport de l'organe de révision.

² Les états financiers pour l'année 2010 sont approuvés.

Art. 2 Attribution à la réserve conjoncturelle

L'attribution à la réserve conjoncturelle, d'un montant de 136 642 311 F, est acceptée.

Art. 3 Crédits supplémentaires et extraordinaires

Les crédits supplémentaires et extraordinaires pour l'exercice 2010, selon la liste présentée en annexe et faisant partie intégrante de la présente loi, sont acceptés.

Art. 4 Approbation de la gestion du Conseil d'Etat

La gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2010 est approuvée.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise :

- à approuver les états financiers de l'Etat de Genève pour l'exercice 2010,
- à accepter l'attribution à la réserve conjoncturelle,
- à régulariser les crédits supplémentaires et extraordinaires 2010,
- à accepter la gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2010.

Ce projet de loi est basé sur le « rapport sur les comptes 2010 », tomes 1 et 2.

L'exposé des motifs des comptes 2010 du Conseil d'Etat, publié en première partie du tome 1 du "rapport sur les comptes individuels 2010", constitue la partie générale de cet exposé des motifs.

Commentaire article par article :

Art. 1 Etats financiers

L'article 1 traite de l'approbation formelle des états financiers. Par états financiers, il faut comprendre l'ensemble des documents produits dans la partie « Etats financiers » du tome 1 du « rapport sur les comptes individuels 2010 » :

- l'état de la performance financière (compte de fonctionnement),
- l'état de situation financière (bilan),
- l'état de variation de l'actif net,
- le tableau des flux de trésorerie,
- les notes relatives aux états financiers, avec notamment la note No 46 compte d'investissement,
- le rapport de révision de l'inspection cantonale des finances.

Les tableaux financiers principaux et le compte d'investissement sont présentés en annexe.

Les états financiers de l'Etat de Genève pour l'exercice 2010 présentent les résultats suivants :

- Le total du bilan est de 18 010,8 millions F;
- Le résultat du compte de fonctionnement est de 273,3 millions F;

- L'investissement net selon le compte d'investissement est de 475,8 millions F;
- La variation nette des liquidités est de -6,7 millions F;
- Le total des fonds propres est de 3 203,3 millions F.

L'approbation des états financiers porte sur leur conformité au référentiel comptable de l'Etat.

Art. 2 Attribution à la réserve conjoncturelle

L'attribution à la réserve conjoncturelle est présentée dans cet article ainsi que dans le tome 1 du « rapport sur les comptes 2010 ». Cette attribution est une opération « après résultat ».

Le tableau des flux de trésorerie montre que le flux de trésorerie libre est positif pour l'exercice 2010. Par conséquent, le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation autofinance celui des investissements. Le Conseil d'Etat propose ainsi que l'attribution à la réserve conjoncturelle se monte à 50% du résultat net, soit de 136,6 millions F.

L'attribution à la réserve conjoncturelle doit être votée de façon distincte, en application de l'art. 67A de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (LGAF). La réserve conjoncturelle figure dans les fonds propres du bilan de l'Etat. Au 31 décembre 2010, elle se monte à 1 041,5 millions F après attribution des 136,6 millions F.

Art. 3 Crédits supplémentaires et extraordinaires

Les crédits supplémentaires et extraordinaires pour l'exercice 2010 sont présentés dans le tome 2 du « rapport sur les comptes 2010 ».

Par crédits supplémentaires, on entend des dépassements au budget de fonctionnement dans des domaines qui avaient déjà fait l'objet d'une dotation budgétaire en 2010.

Par crédits extraordinaires, on entend des dépassements au budget de fonctionnement pour des objets nouveaux qui ne figuraient pas au budget 2010.

Les dépassements de crédit sont totalisés par nature et s'entendent sans compensation au sein des mêmes natures, hormis les charges de personnel qui sont présentées par département. Ainsi, il est possible d'avoir pour une nature de charge des dépassements de crédit au niveau des centres de responsabilité et une économie au niveau des comptes de l'Etat de Genève pour la même nature.

Pour l'exercice 2010, le budget a été voté par nature à deux positions.

Les crédits supplémentaires et extraordinaires comprennent :

- les charges de personnel par département, avec le détail des crédits supplémentaires et extraordinaires soumis et approuvés par la Commission des finances, que le Grand Conseil doit régulariser en application de l'article 49, alinéas 2 et 3, de la LGAF (Tableau I). Les charges de personnel présentent un dépassement total de 65,2 millions. Les dépassements de crédits accordés par la Commission des finances se montent à 79,4 millions.
 - Les principaux dépassements, couverts par des autorisations de la Commission des finances, sont mentionnés dans l'exposé des motifs du tome 1 et s'élèvent à 69,5 millions (heures supplémentaires de la police, cotisation spéciale à la caisse de prévoyance des fonctionnaires de la police et de la prison, demandes de retraite anticipée).
 - Les dépassements non approuvés par la Commission des finances, par exemple à l'enseignement secondaire post-obligatoire et à l'office médico-pédagogique, sont couverts à l'intérieur du même département ou restent inférieurs au seuil de matérialité de 0,5% des charges budgétées. Une seule exception est à signaler : les charges de personnel du Pouvoir Judiciaire excèdent le budget pour un montant de 4,8 millions, dont 3,6 millions ont été autorisés par la Commission des finances. Ce dépassement est justifié dans l'exposé des motifs des comptes 2010 du Pouvoir Judiciaire.
- les crédits supplémentaires, hors charges de personnel, soumis à la Commission des finances et acceptés par cette dernière, que le Grand Conseil doit régulariser en application de l'article 49, alinéas 2 et 3, de la LGAF (Tableau II).
 - En ce qui concerne les dépenses générales, un crédit supplémentaire de 37,5 millions a été autorisé par la Commission des finances, concernant l'ensemble des centres de responsabilité et calculé sur la base des reports budgétaires 2009 sur l'année 2010. Un rapport spécifique sera adressé à la Commission des finances. Il détaille l'utilisation des reports budgétaires 2009 par les départements ; seuls les centres de responsabilité présentant des dépenses générales supérieures au budget sont intégrés dans le Tableau II. Seule la direction générale de la mobilité dépasse le crédit autorisé de 1,0 million. Ce dépassement est toutefois couvert au sein du

département de l'intérieur et de la mobilité et il répond à une demande de l'ICF lors du bouclage 2010.

- En ce qui concerne les charges autres que les charges de personnel et les dépenses générales, tous les dépassements sont couverts par des autorisations de la Commission des finances ou inférieures au seuil de matérialité de 0,5%. Seule la subvention aux prestations d'assistance (service des prestations complémentaires) dépasse le budget et le crédit autorisé de 0,55 % (0,3 million).

- les crédits non soumis à la Commission des finances, concernant les éléments énumérés à l'article 49, alinéa 6, de la LGAF (amortissements, dépréciations d'actifs, dotations à provision et éléments d'ajustements), que le Grand Conseil doit régulariser dans le cadre de la loi sur le bouclage des comptes, en application de l'article 49, alinéa 7, de la LGAF, ainsi que les crédits concernant les éléments énumérés à l'article 4 du règlement sur les crédits supplémentaires (seuil de matérialité de 20'000 F ou 0,5% du crédit budgétaire voté). Ces dépassements sont présentés dans le Tableau III pour un montant total de 277,0 millions.
 - Le dépassement sur la nature "33 amortissements, provisions, irrécouvrables" s'élève à 275,3 millions, composé principalement de la provision pour réserve de carrière, des pertes de change et moins-values non réalisées sur les emprunts, et des amortissements.
 - Le dépassement sur la nature "36 subventions" s'élève à 1,7 millions. Certaines subventions présentent un dépassement qui est, soit en-dessous du seuil de matérialité, soit expliqué par des ajustements comptables.

- les crédits non soumis à la Commission des finances, et qui auraient dû être soumis dans les délais impartis, s'élèvent à 29,9 millions (Tableau IV).
 - Le dépassement sur les charges d'exploitation s'élève à 15,6 millions. Dans la plupart des cas, les dépassements n'ont pu être soumis à la Commission des finances en raison des délais. La subvention non monétaire aux TPG pour l'utilisation de l'infrastructure, en dépassement de 4,9 millions, ne peut pas être déterminée avant la mi-février. De même pour les indemnités de location-financement de l'Hôpital, en dépassement de 3,2 millions. Idem pour les frais de placement, en dépassement de 2,2 millions de francs, dont la réalité des coûts apparaît au moment de la révision en

fin d'exercice, hors délai pour procéder à une demande de crédit complémentaire auprès de la Commission des finances.

- Le dépassement sur les charges financières s'élève à 14,3 millions. L'écart de 14,2 millions sur les intérêts passifs à l'AFC n'a pas pu être anticipé dans les délais, en raison de l'introduction d'un nouveau module de calcul des intérêts courus (qui n'a été mis en place qu'en janvier 2011) et de l'accroissement des remboursements du mois de décembre 2010 qui ont été très importants.

Les justifications des dépassements figurent dans les exposés des motifs départementaux.

Le vote du Grand Conseil porte sur l'approbation de ces crédits supplémentaires et extraordinaires. Les Tableaux I, II, III et IV en annexe présentent la liste exhaustive des dépassements.

Art. 4 Approbation de la gestion du Conseil d'Etat

Cet article approuve la gestion du Conseil d'Etat telle que décrite dans le rapport de gestion.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

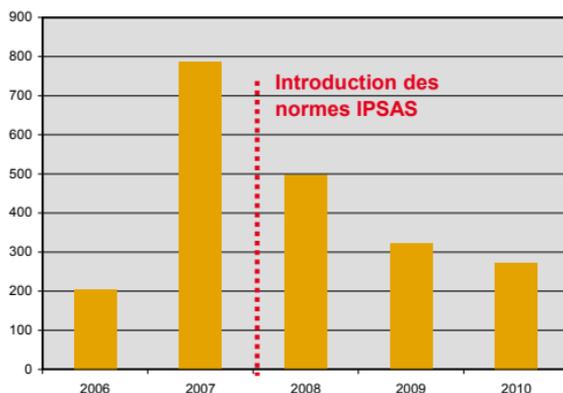
- Annexes :*
1. *Tableaux financiers principaux et compte d'investissement des états financiers du « rapport sur les comptes individuels 2010 (tome 1) »*
 2. *Tableaux I, II, III et IV relatifs aux crédits supplémentaires et extraordinaires - compte de fonctionnement (art. 49 LGAF)*

Mesdames et Messieurs les députés

Pour la cinquième fois consécutive, l'Etat de Genève présente un compte de fonctionnement bénéficiaire. Avec 8'142 millions de francs de revenus et 7'869 millions de charges, le compte 2010 de l'Etat de Genève fait en effet apparaître un résultat net de +273 millions.

Résultat net de fonctionnement des exercices 2006 à 2010

en millions CHF



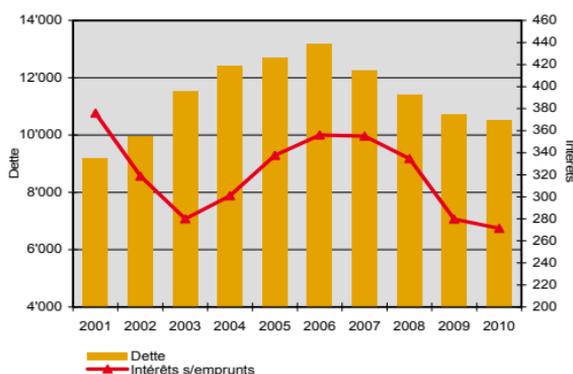
Les dépenses d'investissement atteignent le niveau record de 800 millions. Les recettes d'investissement progressent également à 324 millions. Les investissements nets augmentent de 69 millions (+17%) entre 2009 et 2010.

Ces résultats peuvent être qualifiés d'inespérés, compte tenu de la violence de la crise économique et financière des années 2008-2009 et la diminution de recettes d'environ 350 millions en 2010, consécutive à l'entrée en vigueur de la baisse d'impôt en faveur des familles.

Ils sont d'autant plus appréciables que le résultat d'exploitation reste largement positif (299 millions), tandis que le résultat financier est très proche de l'équilibre, en dépit du poids de la dette héritée du passé.

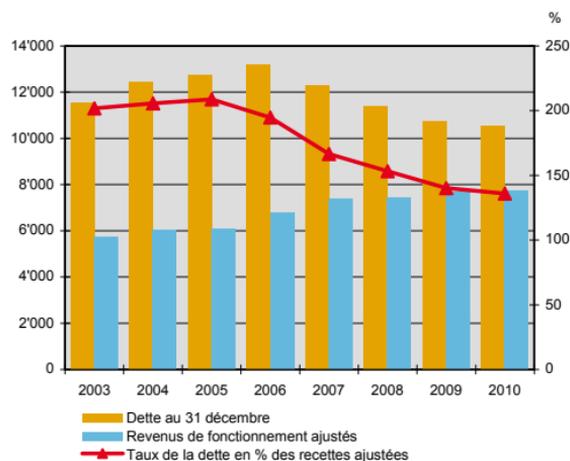
Malgré le niveau record des investissements, la dette de l'Etat a encore diminué. Au 31 décembre 2010, elle s'élève à 10,5 milliards de francs, soit près de 220 millions de moins qu'en 2009 et près de 2,7 milliards depuis son maximum atteint à fin 2006.

Evolution de la dette et des intérêts sur emprunts entre 2001 et 2010
en millions CHF



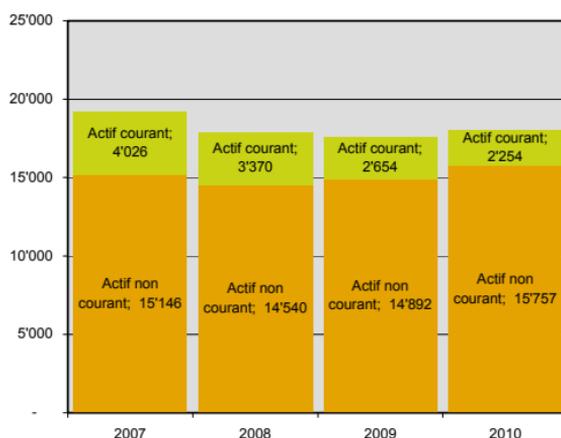
En conséquence, le ratio entre la dette et les revenus continue de s'améliorer pour atteindre 136%. Le taux le plus élevé - donc le plus défavorable - avait été atteint en 2005 où il atteignait 209%. Il est généralement admis que pour une collectivité publique, la dette ne devrait pas dépasser une année de revenus.

Dette de l'Etat en % des revenus ajustés
en millions CHF



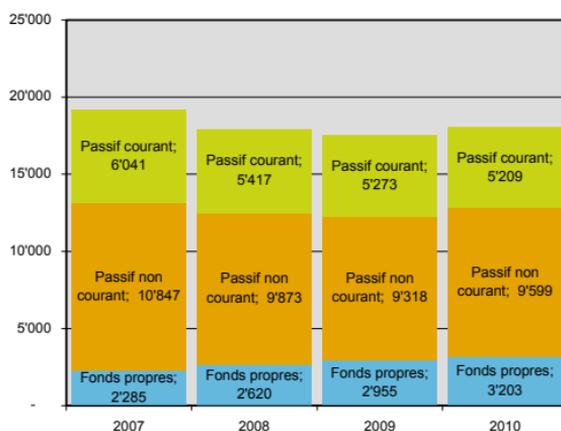
Le bilan continue de s'améliorer progressivement. L'actif augmente sous l'effet d'une politique d'investissement expansive, destinée à rattraper le retard pris par notre canton dans le domaine des grandes infrastructures. L'actif courant continue à se réduire sous l'effet de la baisse du niveau des créances fiscales. Celle-ci est le fruit de l'amélioration du processus de perception et du renforcement des procédures de contentieux.

Evolution de l'actif du bilan
au 31.12.2010 en millions CHF



Au passif, les fonds propres poursuivent leur croissance. La valeur des actifs détenus par l'Etat de Genève est maintenant supérieure de 3,2 milliards à son passif (endettement et autres fonds étrangers).

Evolution du passif du bilan
au 31.12.2010 en millions CHF



Fort de ces résultats, le Conseil d'Etat propose à votre Grand Conseil d'alimenter la réserve conjoncturelle à hauteur de la moitié du résultat, soit 137 millions. La réserve se montera alors à 1'042 millions.

Toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension des états financiers se trouvent dans les *Notes relatives aux états financiers*, qui constituent l'essentiel du tome 1 du Rapport sur les comptes 2010.

À ce stade, le Conseil d'Etat souhaite donc simplement mettre l'accent sur cinq éléments qui lui paraissent essentiels :

1. Le résultat du compte 2010 est fortement amélioré par des éléments non-récurrents. Sans ces derniers, le compte de fonctionnement se serait soldé par un léger déficit.
2. Les revenus fiscaux sont en baisse malgré l'excellente santé économique du canton.
3. L'évolution des charges reste maîtrisée.
4. Le budget est globalement bien respecté et les procédures de dépassement de crédit sont de mieux en mieux respectées.
5. Les dépenses d'investissement atteignent un niveau record.

1. Un résultat fortement amélioré par des recettes non récurrentes

Le Conseil d'Etat tient à attirer l'attention du Grand Conseil sur le fait que le résultat du compte 2010 est largement amélioré par d'importantes recettes non-récurrentes sur lesquelles l'Etat ne pourra pas compter dans le futur.

Ces éléments non récurrents sont les suivants :

1. Dans le cadre de la mise en œuvre des premières étapes du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV), l'Etat a procédé à un échange de terrains avec la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) qui a généré une plus-value de 316 millions. L'objectif poursuivi par cet échange était de donner à l'Etat la maîtrise de tous les terrains destinés à être déclassés pour y réaliser des logements, des immeubles commerciaux et des équipements publics. Cet échange permet d'autre part de donner pleine propriété à la FTI des terrains industriels qu'elle est chargée d'exploiter dans les différentes zones industrielles du canton. L'Etat a ainsi reçu de la FTI 49,2 hectares de terrains et bâtiments pour une juste valeur de 391 millions. En échange, l'Etat a cédé à la FTI 49,2 hectares de terrains à vocation industrielle situés hors du périmètre du PAV d'une valeur nette comptable de 75 millions.
2. La mise en œuvre de certaines recommandations de l'Inspection cantonale des finances (ICF), qui avaient fait l'objet de réserves dans les comptes 2009, a conduit à une réévaluation d'immobilisations, avec une plus-value de 222 millions pour les principales recommandations. Inversement, la comptabilisation d'une provision pour la réserve de carrière des enseignants, qui faisait également l'objet d'une réserve de l'ICF, a généré une charge de 110 millions. Les réserves de carrière représentent la somme des périodes d'enseignement supérieures à la moyenne du poste qui sont accumulées par les enseignants au cours de leur carrière. Cet engagement "économique" n'est assorti d'aucune obligation juridique de compensation financière en cas de réserve de carrière positive ou négative.
3. Les décisions prises dans le cadre de la révision des statuts de la Caisse de pension du personnel de la police et de la prison ont généré un ajustement de 25 millions en faveur de cette caisse (exercices 2008 à 2010).

Amélioration du résultat par les principaux éléments non récurrents	Produits	Charges	Résultats
Echange de terrains entre l'Etat et la FTI	316	-	316
Principales recommandations ICF :			
Réévaluation des subventions d'investissements	136		136
Réévaluation d'immobilisation corporelles	86		86
Provisions réserves de carrière des enseignants		110	-110
Ajustement en faveur de la CP		25	-25
Total	538	136	403

Sans ces éléments non-récurrents, les comptes 2010 afficheraient un déficit d'environ 130 millions, ce qui reste acceptable si l'on tient compte, d'une part, des circonstances et d'autre part de la prudence qui caractérise toujours l'estimation des impôts périodiques des personnes physiques et morales.

Malgré la récession de 2009, malgré la baisse d'impôts en faveur des familles, malgré les pertes occasionnées sur l'impôt à la source par l'arrêt du Tribunal fédéral du 26 janvier 2010, l'équilibre structurel des finances publiques n'est pas remis en question. Cet équilibre est toutefois devenu très fragile, ce qui exigera du Conseil d'Etat et du Grand Conseil la plus grande prudence en matière de croissance des dépenses publiques.

2. Les recettes fiscales diminuent malgré une reprise vigoureuse

La crise financière qui a éclaté en 2008 s'est traduite l'année suivante par une récession mondiale d'une gravité sans précédent depuis la crise de 1929. Brutale, cette crise a toutefois été de courte durée puisque, selon les estimations les plus récentes, la croissance économique mondiale devrait avoir atteint 3,9% en 2010. Les pays émergents et les États-Unis ont connu une forte récupération, de même que l'Allemagne. Certains pays européens connaissent encore des temps difficiles, aggravés par des déficits et un endettement inquiétant.

La Suisse a connu une récession économique modérée (-1,9% en 2009) et une reprise substantielle en 2010 (+2,6 %). À Genève, comme de coutume, le cycle économique a été avancé par rapport au reste du pays et le redressement plus marqué. Le PIB genevois a diminué de -1,6% en 2009, avant de rebondir à +3,1% en 2010.

L'évolution de l'économie genevoise suit les étapes habituelles d'une reprise avec d'importants décalages chronologiques. Les activités principalement dirigées vers l'extérieur, exportatrices de biens et de services, ont connu une reprise brillante. En revanche, à l'exception des secteurs de la construction et des services aux entreprises, les activités liées au marché local sont encore convalescentes.

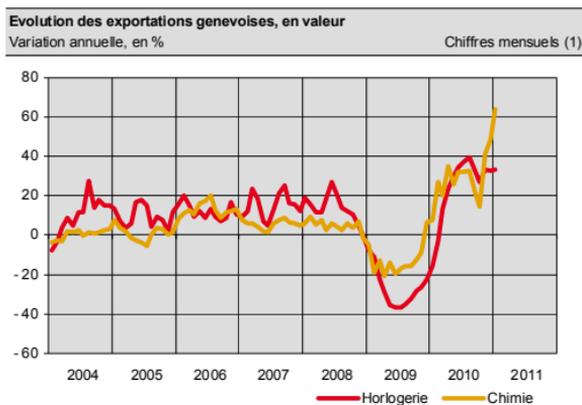
En outre, si la crise économique est bel et bien terminée, la crise sociale sévit encore: le taux de chômage reste élevé et les dépenses d'assistance ont sensiblement augmenté. À Genève - comme dans la plupart des pays développés - la croissance économique ne crée encore que peu d'emplois.

Si l'on passe en revue les différents secteurs exportateurs, on constate que les *organisations internationales*, qui avaient contribué à amortir le choc conjoncturel de 2009, poursuivent leur développement avec une croissance du volume de l'emploi total du secteur public international de 6% en 2010.

Les activités du *secteur financier* (près d'un cinquième du PIB cantonal) se sont consolidées. Les prophéties catastrophistes sur les conséquences de l'assouplissement du secret bancaire ne sont pas réalisées, et c'est heureux. La gestion de fortune profite de l'instabilité économique et politique dans le monde et développe ses activités vers de nouveaux marchés, où les considérations fiscales ne jouent pas un rôle déterminant. Elle souffre en revanche - comme tout le secteur bancaire - de la baisse de la valeur de ses actifs due à l'affaiblissement du dollar et de l'euro. En outre, les taux d'intérêts bas pèsent encore sur les rendements.

Le *négoce international*, épargné par la crise en 2009, conserve son dynamisme et joue un rôle de plus en plus important dans la santé économique de notre canton, devenu l'une des principales places de négoce dans le monde. L'année 2010 a également vu une récupération importante pour les *sociétés multinationales* qui ont un de leurs sièges à Genève.

Dans le domaine industriel, les *exportations* du canton ont bondi de 23,4% par rapport à 2009. L'horlogerie et la chimie jouent un rôle moteur (horlogerie : +28,3% ; chimie : +31,3%). La valeur des exportations de la chimie a pulvérisé le record de 2008 alors que, pour l'horlogerie, ce niveau n'a pas encore été atteint mais dépasse tout de même l'excellent résultat de 2007 (+2,7%).



(1) Moyenne mobile sur 3 mois.

Source : Direction générale des douanes - Statistique du commerce extérieur / OCSTAT

La bonne santé des secteurs exportateurs se répercute sur :

- le nombre de passagers de l'*Aéroport international de Genève* (+4,9% en un an) ;
- l'*hôtellerie*, avec une progression de 5,3% et un niveau proche des excellents résultats de 2007 et 2008 ;
- les *services* destinés aux entreprises, dont la marche des affaires est jugée bonne par les chefs d'entreprises.

Le tableau est moins satisfaisant pour les branches orientées vers le marché local qui jouent un rôle important pour l'emploi, notamment moyennement ou faiblement qualifié :

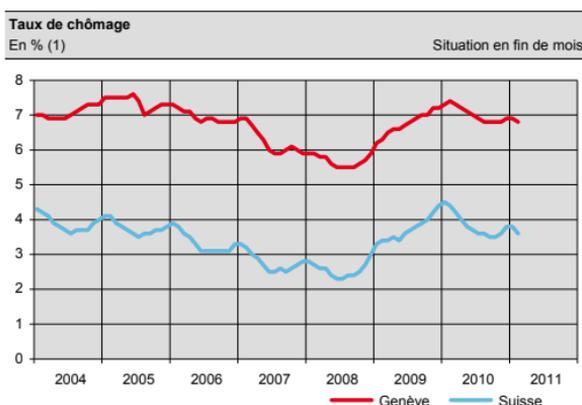
- le *commerce de détail* juge son évolution globale insatisfaisante, marquée notamment par la pression des commerces de France voisine avanta-gés par la chute de l'euro ;

- la marche des affaires dans la *restauration* est jugée médiocre, avec toutefois une stabilisation en fin d'année.

En revanche, dans l'industrie de la *construction*, le volume et la valeur des bâtiments construits en 2010 dépassent nettement ceux enregistrés en 2008 et 2009. Dans l'ensemble, les entrepreneurs sont satisfaits de la marche de leurs affaires.

L'année 2010 a vu la création de 1'300 postes de travail (+0,4%). Malgré sa relative gravité, la crise économique s'était traduite par une faible diminution du volume de l'*emploi* à Genève (-0,6%) en 2009, notamment parce que les entreprises ont fait le dos rond et n'ont pas massivement licencié. Certaines ont fait appel aux mesures de réduction du temps de travail qui ont pleinement joué leur rôle d'amortisseurs conjoncturels. Cette bonne résistance contribue à expliquer la faible création du nombre d'emplois lors de la phase de reprise (+0,7% du point d'inflexion jusqu'à fin 2010). Le niveau actuel de l'emploi (277'200 postes) est comparable à celui précédent la récession (+0,2%).

La bonne santé de l'économie cantonale entraîne dès le printemps 2010 une progression du nombre de *frontaliers* étrangers actifs. Un léger essoufflement est toutefois perceptible en fin d'année.

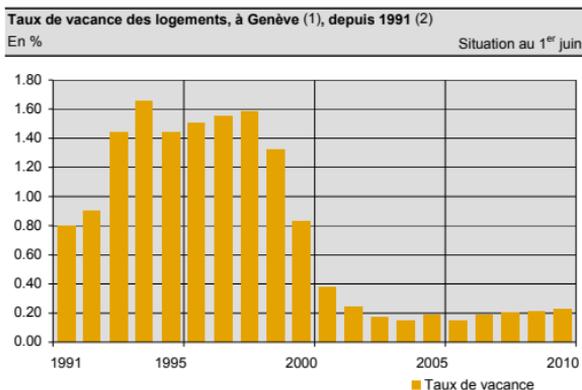


(1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives, selon le recensement fédéral de la population de 2000.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie / Office cantonal de l'emploi -

Sur le *marché du travail* local, fort concurrentiel, la décreue du chômage en 2010 est plus modérée à Genève (-5,9%) qu'en Suisse (-15,4%). Le taux de chômage s'établit à 6,9% à fin décembre. Toutefois, depuis l'étiage de l'été 2008 jusqu'à fin 2010, la hausse du chômage est de 27,4% à Genève, alors qu'elle se monte à 62,5% en Suisse.

En dépit d'une faible création d'emplois au cours des deux dernières années, la croissance de la *population* en 2010 (+6'291 habitants ; +1,4%) est l'une des plus fortes constatées depuis le début des années septante. Ce dynamisme démographique pèse sur le marché du logement où la pénurie est quasi endémique.



(1) Le taux de vacance est le rapport entre le nombre de logements logements vacants et le nombre de logements existants (selon la statistique du parc immobilier).

(2) Le parc de logements, utilisé pour le calcul du taux de vacance, a été révisé en 1999.

Source : Office fédéral de la statistique / OCSTAT - Enquête sur les logements vacants

Dans ce contexte, les *loyers* progressent notablement (ensemble des biens et services : +0,6% en 2010 ; loyers : +1,9%) et ceux des logements disponibles sur le marché s'envolent.

La vigueur de la croissance économique ne se traduit pas par une augmentation des recettes fiscales. Bien au contraire, celles-ci marquent une diminution de 395 millions par rapport à l'exercice 2009 (*voir tableau sous note 6 des états financiers*).

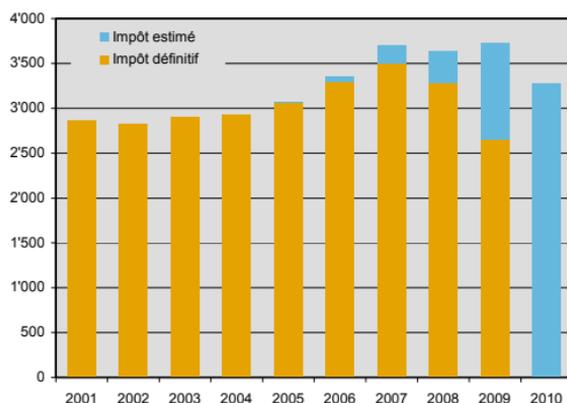
Cette diminution se répartit entre :

- Impôt de l'année en cours : -435 millions
- Correctifs d'estimation sur les années antérieures et rectification de taxations : +32 millions
- Amendes : +8 millions

Après la forte croissance des années 2005-2007, les recettes des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques stagnent pendant les années de crise, avant de chuter en 2010, suite principalement à l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP), qui se traduit par une baisse de revenus fiscaux estimée à 350 millions en 2010. Pour mémoire, cette révision introduit une série de mesures en faveur des familles : introduction du "splitting" intégral pour les couples mariés et les familles monoparentales, déductions importantes pour charges de famille et frais de garde effectifs.

Autre facteur de baisse, l'arrêt du Tribunal fédéral du 26 janvier 2010 qui permet aux contribuables imposés à la source réalisant à Genève plus de 90% de leurs revenus (« quasi-résidents ») de déduire intégralement leurs frais effectifs en lieu et place du forfait intégré dans le barème de l'impôt à la source. Cette possibilité a été peu utilisée pour l'exercice 2009, mais elle devrait l'être beaucoup plus largement en 2010 avec, à la clé, une perte de substance fiscale estimée dans les comptes, de façon très conservatrice, à 84 millions.

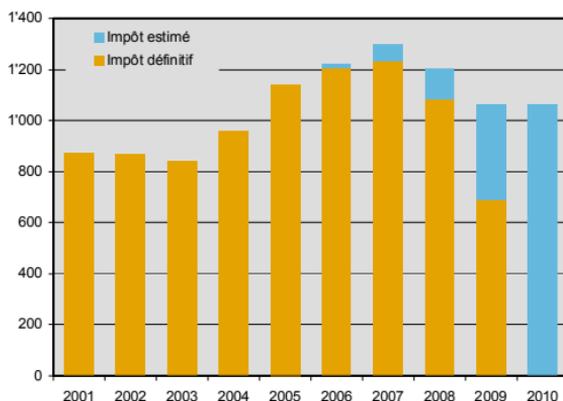
Évolution de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques
en restituant les correctifs aux années correspondantes en millions CHF



Pour les personnes morales, après deux années de baisse consécutive, l'impôt n'augmente que faiblement, pour deux raisons essentiellement :

- Les sociétés qui ont subi des pertes en 2008 et en 2009 peuvent les déduire du bénéfice réalisé en 2010. C'est le cas notamment des deux grandes banques suisses.
- Plus généralement, les bénéfices réalisés dans les banques et la finance restent encore éloignés des sommets atteints avant la crise.

Évolution de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales
en restituant les correctifs aux années correspondantes en millions CHF

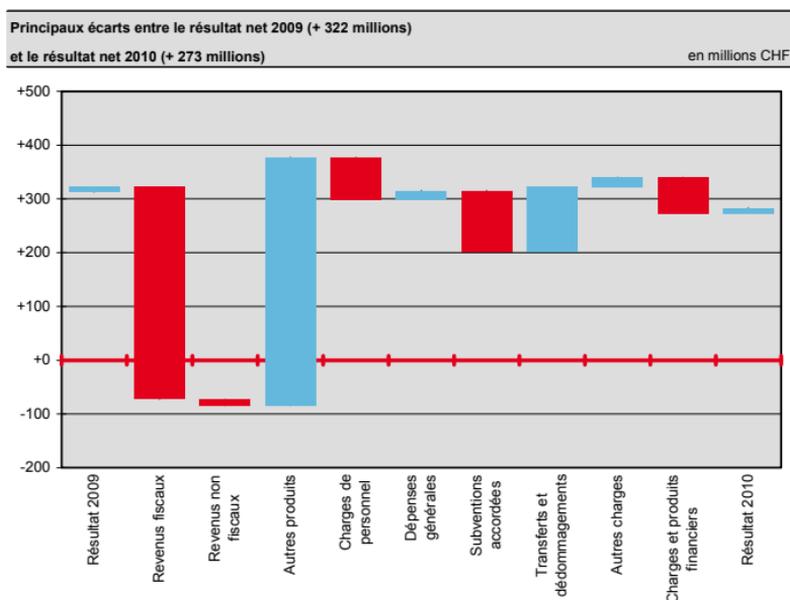


Globalement, les autres impôts sont en baisse. Après une année 2009 record, le résultat de l'impôt sur les successions recule de 114 millions, tout en demeurant à une hauteur deux fois supérieure à son niveau ordinaire. Le total des impôts liés à l'immobilier (impôt immobilier complémentaire, impôt sur les bénéfices et gains immobiliers et droits d'enregistrement) reste stable, tandis que les autres impôts et taxes cantonaux sont en baisse. Au total, seule la part cantonale à l'impôt fédéral direct connaît une croissance significative (+23 millions).

3. L'évolution des charges reste maîtrisée

Globalement, la maîtrise des charges est restée très satisfaisante en 2010 avec une croissance de 0,5% par rapport à 2009. Les *charges d'exploitation* augmentent de 37 millions entre 2009 et 2010, tandis que les charges financières demeurent stables.

Ces résultats globaux sont toutefois fortement influencés, tant en 2009 qu'en 2010, par des éléments non récurrents qui peuvent masquer des tendances structurelles. L'évolution des principales natures de charges est en outre très contrastée, comme le démontre le graphique ci-dessous (baisse des revenus fiscaux et autres produits amplifiés par les plus-values comptables).



Les charges de personnel et les subventions augmentent, alors que les dépenses générales, les transferts et dédommagements, ainsi que les autres charges diminuent.

Les *charges de personnel* s'élèvent à 2,16 milliards. Elles connaissent une progression de 78 millions (3,8%) par rapport aux comptes 2009, soit :

- 29 millions au titre de l'annuité versée au personnel et de l'indexation annuelle de 0,3%,
- 31 millions pour les 226 postes supplémentaires destinés principalement aux politiques publiques « justice », « sécurité » et « formation », 4 millions pour le

paiement des heures supplémentaires de la police en 2010 et 16 millions pour les retraites anticipées (PLEND) dont le nombre a explosé temporairement à cause du passage de l'âge à la retraite anticipée de 55 à 58 ans en 2011 et des inquiétudes concernant les prestations futures des caisses de pensions publiques ou l'avenir du PLEND.

La variation des éléments non-récurrents est en revanche stable (-1 million) d'une année à l'autre.

Les *subventions* augmentent globalement de 114 millions par rapport à 2009 (+3,4%).

Subventions accordées	Compte 2009	Compte 2010
Indemnités	2'185	2'234
Aides financières	102	101
Allocations à des tiers	1'037	1'113
non-soumis à la LIAF	33	22
Total	3'357	3'470

Les *indemnités* - soit les subventions octroyées à des organismes assurant des tâches publiques déléguées - croissent de 2,2%, ce qui reste très raisonnable. En revanche, les *allocations à des personnes physiques* - soit les aides individuelles - bondissent de +7,3% sous l'effet de la crise sociale. Les prestations de l'Hospice général, en particulier, augmentent de 29 millions (+17,4%) et les subsides aux assurés à ressources modestes de 22 millions (+10,3%).

Au chapitre des baisses, les *dépenses générales* diminuent de 16 millions (-3.8%) par rapport à 2009, confirmant au passage l'effet positif des mécanismes des reports budgétaires.

Les *transferts et dédommagements* passent de 743 à 623 millions, essentiellement à cause de la forte réduction des dépenses comptabilisées pour les pertes relatives aux activités résiduelles de l'ex-Fondation de valorisation des actifs de la BCGE, reprises par l'Etat en 2010 (-76 millions). Les charges de la péréquation financière inter-cantonale baissent de 14 millions, et le nouveau système de péréquation intercommunale et les nouveaux flux comptables qui le caractérisent conduisent à un solde de -26 millions.

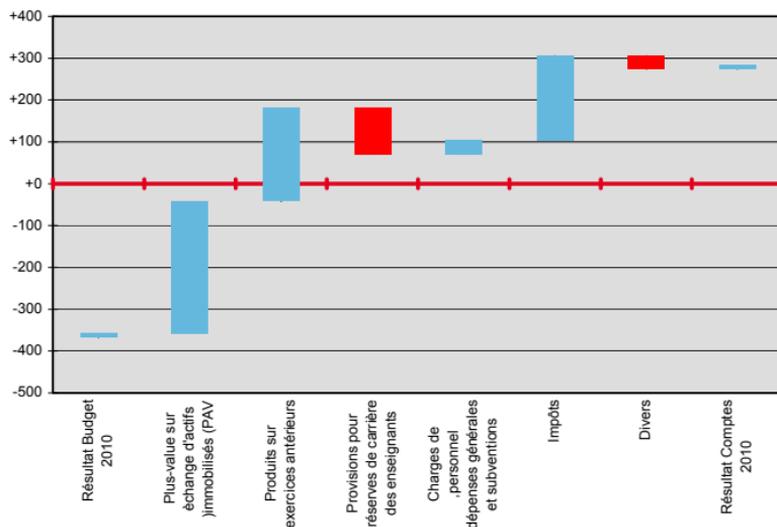
Globalement, les *autres charges* sont en baisse de -18 millions, avec de très fortes variations selon les natures budgétaires. Sous l'effet du fort volume d'investissements, la dotation aux amortissements augmente de +22 millions, les provisions de +100 millions à la suite de l'introduction de la provision pour réserve de carrière des enseignants, mais les provisions pour pertes de valeur sur créances résultant de revenus fiscaux sont en baisse de -105 millions.

4. Un budget et des procédures dans l'ensemble bien respectés

Principaux écarts entre le résultat budgété (- 358 millions)

et le résultat net 2010 (+ 273 millions)

en millions CHF



Les *charges d'exploitation* des comptes 2010 se montent à 7'516 millions et sont supérieures au budget de 192 millions. Cette variation est principalement due aux amortissements et aux provisions, qui représentent un écart de +215 millions. Les autres charges d'exploitation sont inférieures de 22 millions au budget et résultent du solde entre un dépassement budgétaire sur les charges de personnel et un non dépensé de certaines subventions.

Pour l'exercice 2010, les *charges de personnel* dépassent de 65 millions le budget voté (+3,1%). Ce dépassement provient de dépenses non prévisibles et exceptionnelles qui ont fait l'objet de demandes de dépassements de crédit à hauteur de 79 millions. Les principaux dépassements comprennent le paiement des heures supplémentaires de la police (28 millions) - constitués du paiement des heures supplémentaires pour les années 2009 et antérieures (24 millions) et pour l'année 2010 (4 millions) - le PLEND (16 millions) et la cotisation spéciale à la caisse de pension de la police (25 millions). Les autres demandes de crédits supplémentaires se rapportent à la nouvelle organisation du Pouvoir judiciaire (4 millions), aux postes supplémentaires pour l'enseignement secondaire post-obligatoire (2 millions) et à la création d'un pool de remplaçants à l'Office de la jeunesse (2 millions).

Les *subventions* accordées, ainsi que les *transferts et dédommagements à des tiers* sont inférieurs au budget, respectivement de 82 et de 5 millions. Cet écart s'explique principalement par des budgets supérieurs aux besoins. Les principaux écarts sont dus au régime des allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative et aux subventions accordées par le service des prestations complémentaires (non dépensé de 25 millions par rapport au budget). Ces dépenses inférieures s'expliquent par le report de l'ouverture d'un EMS et de nouvelles places d'EPH ainsi que par l'augmentation nettement moins élevée que prévue du nombre de bénéficiaires de ces prestations.

Les *autres charges*, constituées des amortissements et des provisions, sont en forte croissance par rapport au budget (+214 millions). Les *amortissements* s'élèvent à 313 millions en progression de 42 millions par rapport au budget (+15,7%), en raison de la hausse des investissements (avec mise en service des nouveaux actifs), et des

réévaluations d'actifs. Les *provisions et pertes de valeur* supplémentaires croissent de 172 millions par rapport au budget. La principale variation est l'enregistrement d'une provision de 110 millions pour les réserves de carrière des enseignants.

Les *charges financières* s'élèvent à 353 millions au compte 2010, contre 313 millions au budget, soit un dépassement de 40 millions. Cet écart est composé d'un dépassement de 21 millions sur les intérêts passifs de l'administration fiscale cantonale, d'une économie sur les intérêts de la dette (-21 millions par rapport au budget) et enfin d'un dépassement budgétaire sur les moins-values non réalisées sur placements financiers (+44 millions) qui, par définition, ne peut pas être budgété.

De manière générale, sur les charges d'exploitation, les crédits supplémentaires autorisés par la Commission des finances du Grand Conseil représentent 192 millions. Sur les 16 millions de dépassements des charges d'exploitation qui n'ont pas fait l'objet d'une autorisation formelle, plus de la moitié sont constitués de charges non monétaires et la majorité ne pouvait pas être matériellement déposé dans les délais.

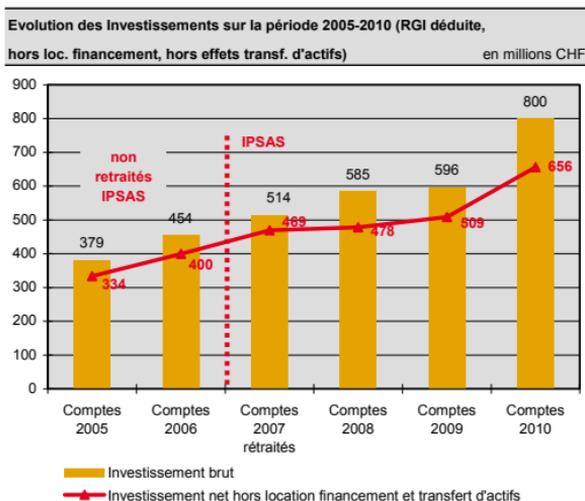
Ainsi, le Conseil d'Etat s'est assuré que l'ensemble des dépenses étaient couvertes par les ressources allouées au budget, et dans le cas contraire il a veillé à respecter la loi en soumettant des demandes de dépassements de crédit à la Commission des finances. Les délais fixés par cette dernière s'avèrent cependant parfois incompatibles avec les impératifs du processus de bouclage des comptes.

5. Nouveau record pour les investissements

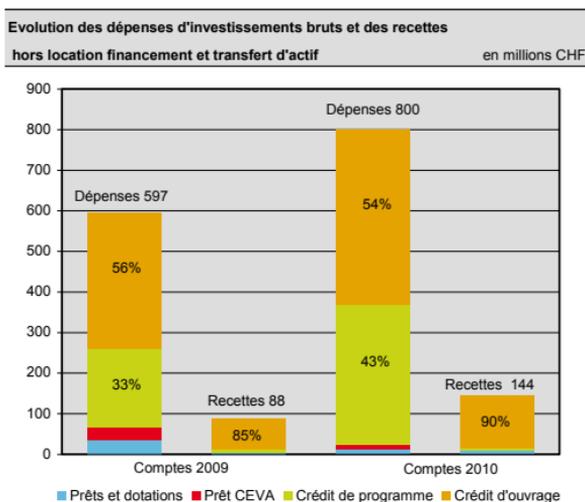
L'exercice 2010 se termine avec une très forte progression des investissements, ce qui renforce la tendance haussière amorcée depuis le début de la précédente législature.

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 800 millions et les recettes à 324 millions, soit un total d'investissements nets de 476 millions. Les recettes incluent 105 millions de revenus non-monétaires provenant des créances de location-financement et 75 millions résultant de transferts d'actifs (terrains cédés à la FTI). Sans ces éléments, les recettes d'investissement n'atteignent que 144 millions.

Les dépenses d'investissements progressent de plus de 200 millions (+33%) et les recettes d'investissement hors transferts d'actifs et location-financement d'environ 55 millions (+64%) par rapport à l'exercice 2009. Les investissements nets hors transferts d'actifs et location-financement augmentent ainsi de 147 millions (+29%) entre 2009 et 2010.



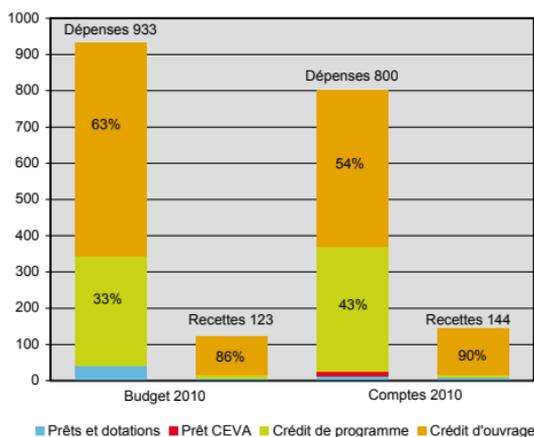
Cette évolution remarquable reflète les efforts considérables entrepris par le Conseil d'Etat depuis quelques années afin de doter le canton des nouvelles infrastructures dont il a besoin pour assurer son développement, en particulier dans les domaines de la mobilité, de la formation, du logement, de la sécurité et de la santé.



Les principaux facteurs qui ont contribué à la forte croissance des dépenses d'investissement de 2009 à 2010 sont :

- l'avancement rapide des projets de tramways ;
- la consommation élevée des crédits de programme 2008-2010 qui arrivent à échéance ;
- l'optimisation du processus de bouclage et le changement de mode de comptabilisation, qui ont favorisé le respect du principe d'échéance et accéléré les traitements en fin d'exercice.

Evolution des dépenses d'investissements bruts et des recettes
hors location financement et transfert d'actif en millions CHF



L'investissement net hors transferts d'actifs et location-financement est inférieur de près de 155 millions nets (-19%) au budget 2010. Il est le résultat de dépenses d'investissements inférieures d'environ 132 millions (-14%) au budget et de recettes hors location-financement et transfert d'actifs supérieures d'un peu plus de 21 millions (+18%) aux prévisions.

Les taux de réalisation des investissements nets (81%) ainsi que des dépenses brutes (86%) et des recettes (118%) sont particulièrement élevés.

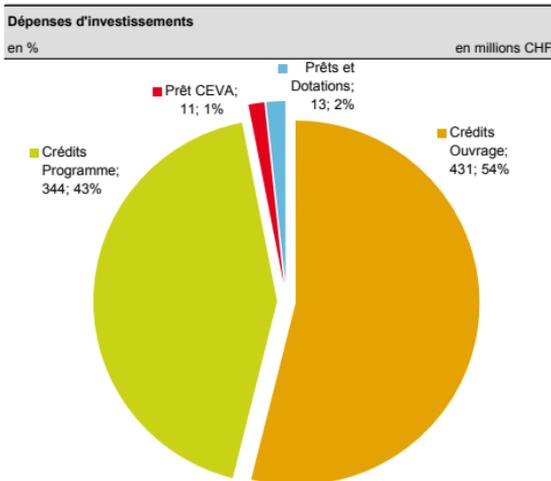
Les dépenses non réalisées s'expliquent par divers aléas tels que des recours, des oppositions et des retards de chantiers qui ont freiné l'avancement de plusieurs projets importants. À titre d'exemple, le CEVA justifie à lui seul près de la moitié de l'écart et n'a toujours pas pu démarrer, faute d'une décision du Tribunal administratif fédéral. D'autre part, peu d'opportunités se sont présentées courant 2010 sur le marché local pour l'acquisition et la construction de logements dans le cadre du projet LUP.

Les recettes d'investissement provenant de subventions de la Confédération sont en forte augmentation en raison de l'avancement rapide des projets de tramways, alors que les cessions de terrains (hors transferts d'actifs) sont très inférieures au budget suite au renoncement de la vente de la parcelle "Rives-Belles".

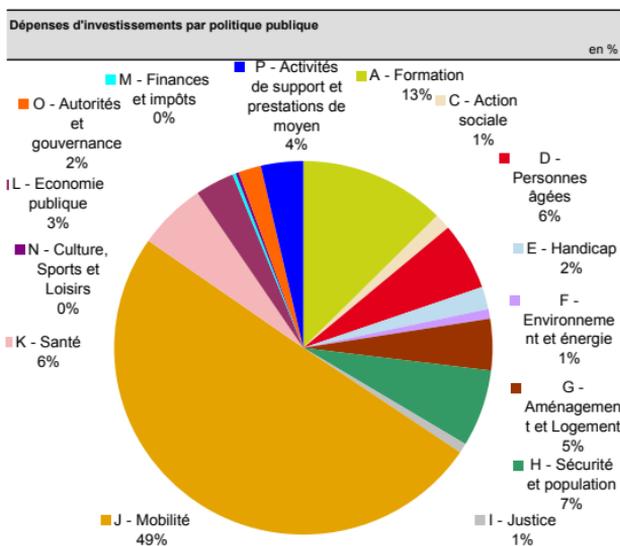
Les nouveaux investissements (crédits d'ouvrage ou d'acquisition) se montent à plus de 430 millions, soit une proportion de 54%.

Les dépenses d'investissement consenties pour le renouvellement et le maintien en bon état du patrimoine existant (crédits de programme) s'élèvent à près de 345 millions, soit 43%.

Quant aux prêts et dotations, qui se montent à environ 25 millions, ils ne contribuent que pour 3% aux dépenses cumulées.



La répartition des nouvelles dépenses d'investissements (crédits d'ouvrage et dotations) sur les 16 politiques publiques indique à quelles fins elles sont réalisées. Les investissements consentis pour la mobilité, qui représentent près de la moitié des nouvelles dépenses effectuées en 2010, démontrent les efforts importants qui sont consacrés aux infrastructures de transport public. Les secteurs de la formation, de la sécurité, de l'aide aux personnes âgées et du logement font également l'objet d'investissements très importants.



Etat des lieux des principaux projets d'investissement

Les 20 principaux projets (crédits d'ouvrage) totalisent à eux seuls près de 50% des dépenses effectuées en 2010 pour réaliser de nouveaux investissements.

Les principales dépenses des comptes 2010 concernent les projets suivants :	en millions CHF	Crédit total	C2010	Début	Fin prévue
Extension du réseau tramway		1'293	202	1988	-
LUP - achats terrains et bâtiments		90	18	2007	2017
CMU - 5e étape - Construction / Equipement		194	15	2009	2016
Fusion / transfert Palexpo - Acquisition terrain		14	14	2008	2010
Collège Sismondi - Reconstruction / Equipement		73	14	2007	2012
HUG - Maternité - 3e étape - Construction / Equipement		87	13	2005	2012
EMS -Les Mouilles, La Poterie, Happy Days et Les Bruyères - construction		38	11	2006	2010
Liaison CEVA (Prêt)		479	11	2003	2018
CO Drize - Construction / Equipement / Informatique		65	11	2007	2010
Curabilis - extension et transformation		109	11	2010	2013
IHEID Maison de la Paix		43	8	2009	2013
Annexe Prison Champ-Dollon - Construction / Equipement / Informatique		25	8	2010	2011
EMS Avanchets, Drize et Lausanne - Construction		27	8	2009	2011
Extension et nouvelles TIC (technologies de l'information)		26	5	2008	2010
Traversée de Vésenaz		57	5	2010	2013
Administration en ligne (AEL)		26	4	2008	2011
HUG - HDE - 3e étape - Construction / Equipement		22	4	2009	2013
FHP Les Marronniers		5	4	2009	2011
EMS Vandelle et Maison de la Tour - Construction		17	4	2009	2011
HUG Sécurité incendie bâtiments		26	3	2004	2012

Parmi les vingt principaux investissements, quatre projets se sont terminés en 2010, cinq le seront en 2011 et sept d'ici 2013. Compte-tenu du nombre élevé de chantiers actuellement en cours de réalisation, ainsi que des études déjà menées qui vont aboutir à des nouvelles constructions, le niveau très élevé des investissements atteint en 2010 se maintiendra probablement ces prochaines années.

Pour la politique publique *mobilité*, les efforts très importants entrepris pour développer les transports collectifs se poursuivent. Les lignes de tramways TCMC (tronçon CERN) et TCOB (tronçons Cornavin - Jonction - Bernex) seront mises en service d'ici fin 2011, alors que les chantiers permettant de réaliser le CEVA ainsi que la construction d'un nouveau dépôt pour les TPG devraient pouvoir démarrer dans la seconde partie de l'année. Le réseau routier sera progressivement amélioré et sa capacité étendue avec la traversée couverte de Vésenaz et l'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales. D'autre part, plusieurs études sont en cours pour délester le trafic de transit, via une nouvelle liaison routière entre la jonction de Ferney et l'avenue Appia et plusieurs nouvelles routes dans le cadre du projet d'agglomération. Enfin, la construction de pistes et bandes cyclables va se poursuivre.

Pour la politique publique *formation*, plusieurs chantiers de grande ampleur sont en cours ou sur le point de débiter, tels que la rénovation et transformation du complexe UNI-Bastions, la construction des 5 et 6^{ème} étapes du CMU, l'achèvement des travaux et l'équipement du collège Sismondi, la poursuite de la réfection du collège Calvin, le démarrage des travaux de l'ancienne École de médecine, la rénovation du Conservatoire de musique et de l'Institut de médecine légale, la pose de cellules photovoltaïques sur plusieurs bâtiments scolaires (CEC Aimée Stitelmann, CEC André Chavannes, CO Drize, etc.). Par ailleurs, le cycle d'orientation de Drize a été mis en service en 2010.

Pour la politique publique *santé*, d'importants investissements sont en cours ou prévus pour améliorer et développer les infrastructures de soins. Les principaux chantiers sont la transformation et l'aménagement de l'Hôpital des enfants, la rénovation de la Maternité (étape 3), la poursuite de la mise en conformité des bâtiments HUG avec les normes de sécurité et lancement de la construction du nouveau bâtiment des lits.

Pour la politique publique *sécurité*, plusieurs projets sont en cours pour développer globalement la capacité pénitentiaire du canton dans les deux ans à venir. Les projets majeurs sont la construction de l'établissement pavillonnaire Curabilis, la réalisation de l'annexe « Cento Rapido », la rénovation et l'agrandissement de la prison de Champ-Dollon.

Pour la politique publique *personnes âgées*, plusieurs EMS ont été réalisés en 2010 (Les Mouilles, La Poterie, Happy Days et Les Bruyères) ou le seront d'ici la fin de l'année 2011 (Avanchets, Drize, Lausanne, Vandelle et Maison de la Tour).

Pour la politique publique *logement*, l'acquisition de terrains et les dotations aux fondations et communes se poursuivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme de logements d'utilité publique (LUP).

Enfin, le programme d'administration en ligne (AEL) poursuit son chemin et devrait se terminer d'ici fin 2011 avec la mise à disposition de nouvelles prestations pour les citoyens et les entreprises.

Conclusion

Si le Conseil d'Etat se réjouit certes de pouvoir présenter au Parlement cantonal un compte affichant un résultat très positif, il tient à insister sur le fait que ce bon résultat est fondé sur des recettes non récurrentes. L'équilibre structurel des finances publiques est certes préservé malgré la baisse d'impôt, mais il est devenu fragile.

Des risques financiers sont aujourd'hui avérés dans le domaine de la santé (nouveau financement des hôpitaux) et dans le domaine social (effet de la crise et de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le chômage). D'autres risques sont apparus ces derniers mois, comme la remise en cause totale ou partielle du versement de la rétrocession de la BNS aux cantons (96 millions pour Genève) ou, à plus long terme, l'impact des négociations en cours avec l'Union européenne sur certains aspects de la fiscalité des entreprises au niveau cantonal.

Notre Conseil a présenté un programme de législature très ambitieux dont certains volets demandent une augmentation substantielle des dépenses. À moyen terme, les taux d'intérêts et l'inflation devraient retrouver des niveaux plus usuels, ce qui grèvera les budgets publics. Les pouvoirs exécutif et législatif devront procéder à un arbitrage délicat entre leur volonté de procéder à l'amélioration des conditions-cadres attendue par le peuple en matière de sécurité, de formation et de logement, et l'absolue nécessité de ne pas retomber dans les travers des déficits à répétition qui ont fait la mauvaise réputation de Genève dans notre pays et nous coûtent environ 270 millions d'intérêts chaque année.

L'effort en matière d'investissements ne doit pas être remis en cause, car il permettra de doter le canton des infrastructures de formation, de transport, de logement et de sécurité répondant à des besoins essentiels de la collectivité, au vu du retard pris en la matière au cours des vingt dernières années et de l'expansion de l'agglomération. Toutefois, chacun doit être conscient que ce volume d'investissements entraîne une augmentation programmée des amortissements, des intérêts de la dette, et qu'elle débouche le plus souvent sur une forte progression des charges de personnel, des dépenses générales et des subventions.

La voie sera donc étroite, et Genève ne peut en réalité compter que sur un seul atout : la vigueur de son économie. Les déséquilibres bien réels dans le développement de l'agglomération et les effets induits négatifs du dynamisme économique genevois conduisent à un certain scepticisme dans l'opinion publique quant aux bienfaits de notre santé économique. La situation chez nos voisins les plus proches devrait nous rappeler que sans cette santé économique, nous serions rapidement amenés, comme eux, à opérer des coupes claires dans les dépenses et à solliciter du souverain des hausses d'impôts.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au projet de loi approuvant les états financiers de l'Etat de Genève et la gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2010.

ANNEXE I

Annexe 1 : tableaux financiers principaux et compte d'investissement

Etat de la performance financière

Compte de fonctionnement

	Note	Compte 2010	Budget 2010	Compte 2009
Revenus fiscaux	6	5'819	5'616	6'214
Revenus provenant de contreprestations	7	496	465	502
Subventions reçues	8	294	278	281
Transferts et dédommagements	9	241	247	284
Autres revenus	10	91	94	66
Revenus non fiscaux		1'122	1'084	1'134
Autres produits	11	875	283	413
PRODUITS D'EXPLOITATION		7'815	6'983	7'760
Charges de personnel	12	2'160	2'095	2'082
Dépenses générales	13	419	419	435
Subventions accordées	14	3'470	3'552	3'357
Transferts et dédommagements	15	623	628	743
Autres charges	16	843	630	861
CHARGES D'EXPLOITATION		7'516	7'323	7'479
RESULTAT D'EXPLOITATION		299	-340	281
Produits financiers	17	327	295	394
Charges financières	18	353	313	353
RESULTAT FINANCIER		-26	-18	41
RESULTAT NET	19	273	-358	322

Etat de la situation financière

Bilan

	Note	31.12.2010	31.12.2009
ACTIF			
Liquidités	20	119	126
Créances résultant de revenus fiscaux	21	914	1'069
Créances résultant de revenus non fiscaux	22	139	125
Autres actifs financiers	23	678	936
Comptes de régularisation actifs	24	391	388
Stocks		12	10
ACTIF COURANT		2'254	2'654
Immobilisations corporelles	25	11'142	11'048
Immeubles de placement	26	597	14
Immobilisations incorporelles	27	110	75
Créances de location-financement	28	1'564	1'657
Prêts	29	499	501
Participations	30	1'123	1'139
Subventions d'investissement accordées	31	721	458
ACTIF NON COURANT		15'757	14'892
TOTAL DE L'ACTIF		18'011	17'546
PASSIF			
Fournisseurs et autres créanciers	32	618	565
Autres passifs financiers	33	1'973	1'800
Comptes de régularisation passifs	34	412	371
Emprunts	35	2'206	2'537
PASSIF COURANT		5'209	5'273
Emprunts	35	8'257	8'192
Provisions	36	616	510
Subventions d'investissement reçues	37	300	193
Autres passifs financiers	38	425	423
PASSIF NON COURANT		9'599	9'318
FONDS ETRANGERS		14'808	14'591
Fonds propres affectés	39	325	236
Réserve conjoncturelle	40	905	905
Réserve de réévaluation	41	53	78
Fonds propres reportés		1'921	1'736
FONDS PROPRES		3'203	2'955
TOTAL DU PASSIF		18'011	17'546

Etat des variations de l'actif net / situation nette

	Fonds propres affectés	Réserve conjon- turelle	Réserve de rééva- luation	Fonds propres reportés	Total des fonds propres
Solde au 1^{er} janvier 2009	204	744	63	1'609	2'620
Fonds transférés	-3				-3
Affectations et attributions	34	161		-196	-0
Réserve de réévaluation			15		15
Résultat net de l'exercice				322	322
Solde au 1^{er} janvier 2010	236	905	78	1'736	2'955
Fonds transférés	-0				-0
Affectations et attributions	89	137		-225	0
Réserve de réévaluation			-25		-25
Résultat net de l'exercice				273	273
Solde au 31 décembre 2010	325	1'042	53	1'784	3'203

Le résultat net, réalisé au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010, a été affecté à 50% (2009 - 50%) à la réserve conjoncturelle.

Tableau des flux de trésorerie

	2010	2009
RESULTAT NET	273	322
Eléments du cycle d'exploitation à ajuster :		
Provisions	81	47
Amortissements	313	291
Plus et moins-value sur sortie d'actifs	-312	1
Subventions sur créances de location financement	105	101
Réévaluations d'actifs immobilisés	-224	-29
Autres	28	57
Eléments du cycle financier à ajuster :		
Produits financiers	-327	-394
Charges financières	353	353
AUTOFINANCEMENT LIE AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION	290	751
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	688	663
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION	978	1'413
Sorties de trésorerie liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	-551	-422
Sorties de trésorerie liée à l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-51	-39
Entrées de trésorerie liée aux produits de cession d'immobilisations	16	14
Sorties de trésorerie liées aux autres investissements	-217	-135
Entrées de trésorerie liées aux autres investissements	141	75
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-661	-508
FLUX DE TRESORERIE LIBRE (HORS FINANCEMENT)	317	906
Produits de l'émission des emprunts à long terme	1'150	300
Remboursements des emprunts à long terme	-1'255	-1'257
Variation des emprunts souscrits à court terme	-113	124
Entrées de trésorerie liée aux intérêts reçus	83	83
Sortie de trésorerie liée aux intérêts payés	-319	-292
Entrées de trésorerie liée aux dividendes reçus	130	151
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-324	-890
Apport de liquidités par transfert d'actifs	-	6
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	-7	22
Liquidités en début d'exercice	126	104
Liquidités en fin d'exercice	119	126

Compte d'investissement

	C 2010	B 2010	C 2009
Prêts et créances	10	4	4
Créances de location-financement	105	98	102
Subventions acquises	115	71	69
Remboursements de subventions accordées		5	
Cessions d'actifs	94	43	15
Recettes d'investissements	324	221	190
Prêts et créances	13	14	35
Participations	11	28	32
Immobilisations corporelles	551	589	422
Immobilisations incorporelles	51	58	39
Subventions accordées	174	293	69
Réduction linéaire au budget		-50	
Dépenses d'investissements	800	933	596
INVESTISSEMENT, NET	476	712	407

ANNEXE 2 : CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES
COMPTES DE FONCTIONNEMENT

**I. CHARGES DE PERSONNEL PAR DEPARTEMENT AVEC CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES SOUMIS ET APPROUVES
PAR LA COMMISSION DES FINANCES CONCERNANT LES CHARGES DE PERSONNEL**

DPT	CR	Libellé	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart	dont autorisé
30 - Charges de personnel			2'094'971'124	2'160'171'139	66'200'015	79'435'319
CHANCELLERIE			15'114'750	14'776'032	-338'718	-
CHA	01000100	Conseil d'Etat et Chancelier	2'288'243	2'267'517	-20'726	
CHA	01010200	Secrétariat général	9'387'537	6'120'995	-3'266'542	
CHA	01020200	Service du protocole	1'210'007	1'237'161	27'154	
CHA	01020600	Service des votations et élections	1'804'666	1'340'794	-463'872	
CHA	01020700	Centre de documentation et publications	2'353'366	2'160'012	-193'354	
CHA	01020800	Direction des affaires juridiques	1'854'470	1'827'558	-26'912	
CHA	01020900	Coordination des dossiers fédéraux	383'997	383'947	-50	
CHA	01096100	Groupe de confiance	805'539	661'810	-143'729	
CHA	01097100	Préposés à la protection des données et à la transparence	745'025	720'739	-24'286	
DEPARTEMENT DES FINANCES			178'429'740	218'530'788	40'101'048	41'616'648
DF	02210000	Secrétariat général	9'243'774	9'388'277	144'503	
DF	02220000	Direction générale des finances de l'Etat - DGFÉ	13'619'980	13'770'240	150'260	
DF	02240000	Administration fiscale - AFC	58'690'171	59'511'733	821'562	424'152
DF	02250000	Office du personnel de l'Etat - OPE	57'542'039	96'567'802	39'025'763	41'194'496
DF	02260000	Office cantonal de la Statistique - OCSTAT	41'997'12	42'148'484	1'935	
DF	02271000	Office des Poursuites	22'584'064	22'180'226	-403'838	
DF	02272000	Office des Faillites	7'249'012	7'103'832	-145'180	
DF	02290100	Commission externe d'évaluation des politiques publiques - CEPP	517'844	485'893	-31'951	
DF	02290200	Inspection cantonale des finances - ICF	40'390'023	40'291'154	-9'869	
DF	02290300	Surveillance des fondations et des institutions de prévoyance - SFP	1'102'654	1'274'967	172'313	
DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA CULTURE ET DU SPORT			1'163'394'710	1'109'119'960	-5725'190	5'355'129
DIP	03110000	Secrétariat général	10'317'656	10'217'065	-100'591	
DIP	03130000	Services partagés et logistiques	23'219'786	23'563'778	333'992	177'700
DIP	03210000	Enseignement primaire	318'398'755	319'100'333	701'578	
DIP	03220000	Cycle d'orientation	241'832'231	240'306'909	-1'525'322	
DIP	03230000	Enseignement secondaire postobligatoire	356'475'007	360'033'689	3'558'682	2'387'000
DIP	03270000	Office médico-pédagogique	77'687'438	78'835'350	1'147'912	765'577
DIP	03310000	Office de la jeunesse	4'894'356	5'134'365	1'699'009	2'024'852
DIP	03320000	OFPC - Office for orientation, la formation professionnelle et continue	25'820'481	25'730'410	-90'071	
DEPARTEMENT DE LA SECURITE, DE LA POLICE ET DE L'ENVIRONNEMENT			385'501'749	412'234'262	26'732'513	28'301'737
DSPE	04010000	Présidence, secrétariat général	8'348'952	8'221'988	-126'964	
DSPE	04020100	Direction générale de l'Office cantonal de la population	4'941'494	5'401'783	460'289	
DSPE	04020200	Service des étrangers et des confédérés	14'016'388	13'256'624	-759'764	
DSPE	04020300	Service des passeports et de la nationalité	1'849'308	1'828'626	-20'682	
DSPE	04020400	Direction cantonale de l'état civil	1'337'804	1'551'215	213'411	
DSPE	04020500	Service cantonal des naturalisations	1'852'283	1'806'844	-45'439	
DSPE	04030700	Service cantonal des objets trouvés	70'897'874	71'802	-99'092	
DSPE	04030900	Archives d'Etat	1'943'934	2'031'885	87'951	
DSPE	04031200	Délégué à la Genève internationale	363'800	486'354	122'554	
DSPE	04031400	Service des affaires militaires	42'407'714	42'453'538	48'824	
DSPE	04040000	Corps de police	254'437'701	281'073'284	26'635'583	28'301'737
DSPE	04050100	Direction de l'office pénitentiaire	977'562	1'337'974	360'412	
DSPE	04050200	Prison de Champ-Dollon	42'417'861	40'266'893	-2'150'968	
DSPE	04050300	Service de l'application des peines et mesures	1'257'278	1'347'654	90'376	
DSPE	04050400	Service de probation et d'insertion	44'949'766	43'572'765	-1'377'001	
DSPE	04050500	Service des établissements de détention et des peines alternatives	14'511'795	15'062'060	550'265	
DSPE	04060100	Direction générale de l'Office des droits humains	578'212	565'007	-13'205	
DSPE	04060200	Service de promotion de l'égalité entre hommes et femmes	830'321	917'900	87'579	
DSPE	04060300	Bureau de l'intégration	1'067'813	956'031	-111'782	
DSPE	04060400	Délégué aux violences domestiques	215'220	227'053	11'833	
DSPE	04060600	Solidarité internationale	621'312	612'311	-9'001	
DSPE	04080100	Office cantonal des automobiles et de la navigation	13'027'525	13'287'422	259'897	
DSPE	04100000	Office de l'environnement	12'167'132	12'438'041	270'909	
DSPE	04190000	Activation des charges de personnel en investissements	-500'000	-	500'000	
DEPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION			138'715'229	133'741'037	-4'974'192	-
DCTI	05010000	Conseil d'Etat, secrétariat général - DCTI	47'366'671	42'995'510	-4'411'161	
DCTI	05020000	Autorisations de construire	11'794'173	11'209'232	-584'941	
DCTI	05040000	Bâtiments	30'047'381	27'797'286	-2'250'095	
DCTI	05050000	Génie civil	18'600'015	18'600'015	-34'7978	
DCTI	05060000	Logement	6'839'151	7'207'202	368'071	
DCTI	05070000	Patrimoine et sites	4'477'237	4'667'760	-79'477	
DCTI	05080000	Centre des technologies de l'information (CTI)	5'385'672	5'377'759	-7'9013	
DCTI	05090000	Direction de support	11'111'039	10'399'591	-711'448	
DCTI	05120000	Registre foncier	4'332'996	4'332'996	-185'796	
DCTI	05150000	Aménagement du territoire	10'699'921	9'352'985	-1'346'936	
DCTI	05190000	CR de centralisation - Activation des charges	-18'241'007	-17'556'526	684'481	
DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR ET DE LA MOBILITE			510'77'969	501'513'738	-964'131	-
DIM	06010000	Secrétariat général	8'573'097	8'383'735	-173'362	
DIM	06020000	Direction générale de l'intérieur	10'921'896	10'700'817	-220'879	
DIM	06030000	Direction générale de la mobilité	9'000'809	8'812'486	-188'323	
DIM	06050000	Direction générale de la nature et du paysage	9'902'217	10'078'635	176'418	
DIM	06060000	Direction générale de l'agriculture	3'287'354	3'321'534	34'180	
DIM	06080000	Direction générale de l'eau	10'408'896	10'153'919	-254'977	
DIM	06190000	Activation charges de personnel - DT	-1'000'000	-937'388	62'613	

ANNEXE 2 : CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES
COMPTE DE FONCTIONNEMENT

**I. CHARGES DE PERSONNEL PAR DEPARTEMENT AVEC CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES SOUMIS ET APPROUVES
PAR LA COMMISSION DES FINANCES CONCERNANT LES CHARGES DE PERSONNEL**

DPT	CR	Libellé	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart	dont autorisé
DEPARTEMENT DE LA SOLIDARITE ET DE L'EMPLOI			95'223'939	91'465'872	-3'758'067	560'000
DSE	07010000	Présidence, secrétariat général	5825782	5415967	-209825	
DSE	07030000	Office cantonal de l'inspection et des relations du travail	8321391	8071677	-250314	
DSE	07040100	OCE - part cantonale	7395964	7242476	-153188	
DSE	07040200	OCE - part fédérale	36038311	33759059	-2279252	
DSE	07040400	Caisse Cantonale Genevoise de Chômage	7077820	6351001	-726819	
DSE	07141100	Direction générale de l'action sociale	5113086	3389021	-1724065	
DSE	07142100	Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires	3170384	3219224	48840	
DSE	07142200	Service des tutelles d'adultes	7892505	9249486	1356981	560'000
DSE	07143300	Service des prestations complémentaires (SPC)	11543057	11489798	-53259	
DSE	07145100	Service de l'assurance maladie	3045339	3278173	232834	
DEPARTEMENT DES AFFAIRES REGIONALES, DE L'ECONOMIE ET DE LA SANTE			35'435'281	34'284'976	-1'150'305	-
DARES	08011100	Présidence et secrétariat général	7389533	6753399	-636134	
DARES	08011500	Service du développement durable	832884	844671	11787	
DARES	08032100	Direction générale du réseau de soins	1191441	699063	-492378	
DARES	08051100	Direction générale de la santé	6196146	6163822	-12324	
DARES	08054100	Service du pharmacien cantonal	1180291	1217193	36902	
DARES	08055100	Service de la consommation et des affaires vétérinaires	8068960	8202216	133556	
DARES	08056100	Commission de surveillance	728275	721266	-7009	
DARES	08071100	Direction des affaires économiques	1432373	1476093	43720	
DARES	08072100	Service de la promotion économique	1876547	1387063	-10536	
DARES	08074100	Registre du commerce et régimes matrimoniaux	1779215	1813670	34455	
DARES	08076100	Service du commerce	4759916	4486500	-273416	
GRAND CONSEIL			7'982'694	7'205'874	-776'820	-
SGC	11010100	Grand Conseil	4696364	4076875	-619490	
SGC	11020100	Secrétariat général du Grand Conseil	3286330	3128999	-157331	
COUR DES COMPTES			3'348'355	3'213'908	-134'447	-
CDC	12010000	Cour des comptes	3348355	3213908	-134447	
CONSTITUANTE			3'347'639	2'883'728	-463'911	-
CONST	13010000	Constituante	3347639	2883728	-463911	
POUVOIR JUDICIAIRE			77'399'169	82'201'022	4'801'853	3'599'805
PJ	14000000	Pouvoir judiciaire	-	-294	-294	
PJ	14010000	Administration du Pouvoir judiciaire	77399169	82201316	4802147	3599805
TOTAL I						79'435'319

**ANNEXE 2 : CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES
COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

**II. CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES SOUMIS ET APPROUVES PAR LA COMMISSION DES FINANCES
(HORS CHARGES DE PERSONNEL)**

DPT	CR	Nature	Libellé	Budget 2010	Comptes 2010	Dépassements Total dont autorisés	
31 - Dépenses générales						20'678'643	25'312'551
CHA	01010200		Secrétariat général	1'371'959	1'543'812	171'853	993'519
CHA	01097100		Préposée à la protection des données et à la transparence	137'000	179'527	42'527	104'982
DF	02210000		Secrétariat général	4'006'952	5'191'420	1'184'468	2'562'249
DF	02220000		Direction générale des finances de l'Etat - DGFE	14'745'540	2'263'794	789'254	789'254
DF	02290300		Surveillance des fondations et des institutions de prévoyance - SFP	25'740	6'8733	42'093	42'094
DIP	03220000		Cycle d'orientation	6'850'292	7'475'619	625'327	625'328
DIP	03230000		Enseignement secondaire postobligatoire	13'477'050	14'701'277	1'224'227	1'224'227
DIP	03230000		OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue	21'16'850	2'594'382	477'532	477'532
DSPE	04010000		Présidence, secrétariat général	919'439	1'995'555	1'076'116	1'339'265
DSPE	04020400		Direction cantonale de l'état civil	25'859	66'987	41'128	41'128
DSPE	04040000		Corps de police	20'255'106	21'809'730	1'354'624	1'452'801
DSPE	04050200		Prison de Champ-Dollon	4'079'303	4'369'490	289'187	289'187
DSPE	04050300		Service de l'application des peines et mesures	546'392	662'355	116'963	116'963
DSPE	04050500		Service des établissements de détention et des peines alternatives	2'694'545	3'006'124	311'579	311'579
DSPE	04060200		Service de promotion de l'égalité entre hommes et femmes	129'720	139'257	9'537	20'306
DSPE	04060400		Délégué aux violences domestiques	79'125	81'763	2'638	11'800
DSPE	04080100		Office cantonal des automobiles et de la navigation	1'909'183	2'025'336	116'153	116'154
DSPE	04100000		Office de l'environnement	15'435'219	19'463'884	4'028'665	4'028'665
DCTI	05010000		Conseil d'Etat, secrétariat général - DCTI	1'167'087	1'917'727	750'640	3'605'954
DCTI	05040000		Bâtiments	148'843'709	155'243'054	6'399'345	6'399'346
DCTI	05090000		Direction de support	3'109'765	3'233'505	123'740	142'751
DCTI	05120000		Registre foncier	144'449	153'961	9'112	28'334
DIM	06030000		Direction générale de la mobilité	6'634'276	7'978'950	1'344'374	312'721
DSE	07040100		OCE - part cantonale	375'557	385'554	9'997	110'944
DSE	07142200		Service des tutelles d'adultes	124'421	147'043	22'622	23'809
DSE	07143300		Service des prestations complémentaires (SPC)	690'511	748'395	57'884	72'321
DSE	07145100		Service de l'assurance maladie	238'140	280'394	42'254	46'854
DARES	08074100		Registre du commerce et régimes matrimoniaux	60'900	76'105	15'205	23'784
La gestion des dépenses générales et en particulier l'utilisation du montant de report de crédit qui se monte à 37535'381, fera l'objet d'un rapport spécifique soumis à la commission des finances.							
34 - Parts et contributions sans affectation						22'548'775	28'732'000
02 - Finances						22'548'775	28'732'000
DF	02240000		Administration fiscale - AFC	146'813'786	169'362'561	22'548'775	28'732'000
35 - Dédommagements à des tiers						1'591'871	2'514'159
05 - Constructions et technologie de l'information						514'159	514'159
DCTI	05050000		Génie civil	14'500'000	15'014'159	514'159	514'159
07 - Solidarité et emploi						107'7712	2'000'000
DSE	07040100		OCE - part cantonale	31'250'000	32'327'712	107'7712	2'000'000
36 - Subventions accordées						18'858'758	37'001'697
03 - Instruction publique, culture et sport						3'097'126	3'305'000
DIP	03130000	36500205.	Institut Jaques - Dalcroze	37'96'480	4'469'480	733'000	733'000
DIP	03130000	36502701.	Aide ponctuelle à la culture	1'455'000	13'250'000	70'000	70'000
DIP	03270000	36608001.	Frais de déplacements	3'227'000	4'084'053	857'053	868'000
DIP	03310000	36508102.	La Voie Lactée	45'000	940'000	490'000	490'000
DIP	03310000	36600121.	Action Educative en milieu ouvert (AEMO)	700'000	1'456'350	756'350	914'000
DIP	03320000	36102201.	Subvention cantonale pour la formation de base - Cours interentreprises hors canton	141'000	331'723	190'723	200'000
04 - Sécurité, police et environnement							10'667'207
DSPE	04100000	36400314.	Subventions pour l'encouragement à l'utilisation d'énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle	5'000'000	2'885'144	-	10'667'207
05 - Constructions et technologie de l'information						226'990	226'990
DCTI	05020000	36605050.	Démolitions, transformations et rénovation de maisons d'habitation (LDTR lois 7292 et 8883)	4'000'000	4'226'990	226'990	226'990
06 - Intérieur e mobilité						186'796	185'000
DIM	06050000	36508511.	Subventions liées aux dégâts dus à la faune	209'300	396'096	186'796	185'000
07 - Solidarité et emploi						13'062'522	14'545'000
DSE	07141100	36500610.	Lavi - association du centre genevois de consultation pour les victimes d'infractions	1'059'092	1'104'092	45'000	45'000
DSE	07141100	36600102.	Hospice Général - Prestations	184'288'850	195'951'805	11'662'955	12'500'000
DSE	07141100	36600200.	Indemnités LAVI	990'000	1'067'302	77'302	1'000'000
DSE	07141100	36600303.	Allocations Familiales dans l'Agriculture	-	818'035	818'035	850'000
DSE	07143300	36900512.	Prestations d'assistance	5'500'000	5'959'230	459'230	150'000
08 - Affaires régionales, économie et santé						2'285'324	8'072'500
DARES	08051100	36507014.	Groupe sida Genève	1'735'000	1'835'000	100'000	100'000
DARES	08076100	36604001.	Remboursement taxes	720'000	2'905'324	2'185'324	797'250
TOTAL II						63'678'046	93'560'407

* La liste ci-dessus contient les dépassements de crédits approuvés par la Commission des finances. Dans les cas où le dépassement autorisé ne couvre pas la totalité des dépenses, le dépassement est justifié dans l'exposé des motifs de la loi de bouclier

Les montants qui apparaissent dans la colonne "dont autorisés" contiennent les reports de crédit de l'année précédente et font l'objet d'une information annexe détaillée.

La totalisation des dépassements de crédit au niveau des natures s'entend sans compensation au sein des mêmes natures.

ANNEXE 2 : CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES
COMPTE DE FONCTIONNEMENT

**III. CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES NON SOUMIS ET NE NECESSITANT PAS D'ÊTRE SOUMIS A LA
COMMISSION DES FINANCES CONFORMEMENT À LGAF art 49 al. 6 lettres c à f et à RCSup art 4**

DPT	CR	Nature	Libellé	Budget 2010	Comptes 2010	Dépassements
32 - Intérêts passifs et frais d'emprunt						4'464
DF	02250000		Office du personnel de l'Etat - OPE	-	3'865	3'865
DIP	03110000		Secrétariat général	-	266	266
DIP	03210000		Enseignement primaire	-	50	50
DIP	03220000		Cycle d'orientation	-	88	88
DSE	07143300		Service des prestations complémentaires (SPC)	-	195	195
33 - Amortissements, provisions, irrécouvrables						275'262'801
DF	02220000		Direction générale des finances de l'Etat - DGFE	25'053'033	81'453'124	56'400'091
DF	02250000		Office du personnel de l'Etat - OPE	34'415'082	40'221'802	5'806'720
DF	02271000		Office des Poursuites	399'175	1'032'096	632'921
DF	02290200		Inspection cantonale des finances - ICF	-	113	113
DF	02290300		Surveillance des fondations et des institutions de prévoyance - SFP	-	14'264	14'264
DIP	03110000		Secrétariat général	142'481	589'415	446'934
DIP	03130000		Services partagés et logistiques	157'177	387'754	230'577
DIP	03210000		Enseignement primaire	146'962	320'498	173'536
DIP	03220000		Cycle d'orientation	2'355'625	41'415'270	39'059'645
DIP	03230000		Enseignement secondaire postobligatoire	4'186'236	76'037'101	71'850'865
DIP	03270000		Office médico-pédagogique	479'431	904'184	424'753
DIP	03310000		Office de la jeunesse	1'221'314	391'5075	2'693'781
DIP	03320000		OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue	917'351	2'683'755	1'766'404
DSPE	04020100		Direction générale de l'Office cantonal de la population	-	6'463	6'463
DSPE	04020200		Service des étrangers et des confédérés	308'488	323'177	14'689
DSPE	04020400		Direction cantonale de l'état civil	9'562	15'662	6'100
DSPE	04030900		Archives d'Etat	22'769	51'817	29'048
DSPE	04040000		Corps de police	37'122'210	84'239'907	47'117'697
DSPE	04050200		Prison de Champ-Dollon	485'970	780'891	294'921
DSPE	04050300		Service de l'application des peines et mesures	480'000	793'159	313'159
DSPE	04080100		Office cantonal des automobiles et de la navigation	902'663	1'849'170	746'507
DSPE	04100000		Office de l'environnement	3'674'284	16'272'764	12'598'480
DCTI	05020000		Autorisations de construire	-	2'397'103	2'397'103
DCTI	05040000		Bâtiments	134'203'439	152'874'216	18'670'777
DCTI	05050000		Génie civil	44'633'238	46'296'021	1'662'783
DCTI	05060000		Logement	816'343	1'999'756	1'183'413
DCTI	05070000		Patrimoine et sites	-	1'391'988	1'391'988
DCTI	05080000		Centre des technologies de l'information (CTI)	30'405'791	54'254'485	23'848'694
DCTI	05090000		Direction de support	35'567	38'147	2'580
DCTI	05120000		Registre foncier	-	33'979	33'979
DIM	06010000		Secrétariat général	125'878	158'977	33'099
DIM	06030000		Direction générale de la mobilité	5'522'893	6'884'629	1'361'736
DIM	06050000		Direction générale de la nature et du paysage	372'386	3'236'265	2'863'879
DSE	07010000		Présidence, secrétariat général	481'198	1'661'238	1'180'040
DSE	07040200		OCÉ - part fédérale	-	5'181	5'181
DSE	07141100		Direction générale de l'action sociale	5'195'687	52'373'305	41'618
DSE	07142100		Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires	6'500'000	67'440'993	24'409'993
DSE	07142200		Service des tutelles d'adultes	40'000	65'7539	64'7539
DSE	07145100		Service de l'assurance maladie	41'350'000	50'561'124	9'211'124
DARES	08011100		Présidence et secrétariat général	11'704	186'754	175'050
DARES	08032100		Direction générale du réseau de soins	18'812'672	27'422'135	8'609'463
DARES	08051100		Direction générale de la santé	10'000	48'7065	47'7065
DARES	08054100		Service du pharmacien cantonal	-	2'933	2'933
DARES	08055100		Service de la consommation et des affaires vétérinaires	326'556	434'242	107'686
DARES	08056100		Commission de surveillance	-	5'000	5'000
DARES	08071100		Direction des affaires économiques	43'987	2'189'142	2'144'155
DARES	08072100		Service de la promotion économique	-	115'542	115'542
DARES	08074100		Registre du commerce et régimes matrimoniaux	25'000	335'529	85'529
DARES	08076100		Service du commerce	109'620	617'011	507'391
SGC	11010100		Grand Conseil	30'199	138'810	108'611
34 - Parts et contributions sans affectation						1
DF	02220000		Direction générale des finances de l'Etat - DGFE	321'352'299	321'352'300	1

ANNEXE 2 : CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES
COMPTE DE FONCTIONNEMENT

**III. CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES NON SOUMIS ET NE NECESSITANT PAS D'ÊTRE SOUMIS A LA
COMMISSION DES FINANCES CONFORMEMENT à LGAF art 49 al. 6 lettres c à f et à RCSup art 4**

DPT	CR	Nature	Libellé	Budget 2010	Comptes 2010	Dépassements
35 - Dédommagements à des tiers						350
DSPE	04020100		Direction générale de l'Office cantonal de la population	5'000	5'350	350
36 - Subventions accordées						1'723'841
01 - Chancellerie						3'724
CHA	01010200	36000110.	Conférence des gouvernements cantonaux	177'854	181'578	3'724
03 - Instruction publique, culture et sport						818'223
DIP	03310000	36547601	Astural - mouvements des montants restituables de subventions	-	615'885	615'885
DIP	03320000	36548501	Ifage - mouvements des montants restituables de subventions	-	148'284	148'284
DIP	03320000	36629902	Fonds spéciaux - subventions aux personnes physiques - ajustement	-	54'054	54'054
04 - Sécurité, police et environnement						18'875
DSPE	04050500	36600213	Pécule et vêtements	591'288	591'374	86
DSPE	04050500	36620213	Pécule et vêtements	-	18'789	18'789
05 - Construction et technologies de l'information						6'700
DCTI	05040000	36310111	Indemnité location financement bâtiments et équipements HUG	-	6'000	6'000
DCTI	05070000	36507456.	Subventions aux institutions privées	270'000	270'700	700
06 - Intérieur et mobilité						535'733
DIM	06010000	36510102	Subvention tacite CGN, prêt	179'318	184'056	4'738
DIM	06030000	36300113	Transports Publics Genevois	165'859'944	166'377'024	517'080
DIM	06030000	36500124.	Société des mouettes genevoises navigation SA	2'497'087	2'511'002	13'915
08 - Affaires régionales, économie et santé						340'586
DARES	08051100	36310106	Indemnité mise à disposition personnel unité EIS	295'000	303'769	8'769
DARES	08071100	36102604	CDEP-SO Nouvelle politique régionale (NPR) - Promotion sectorielle	133'000	150'044	17'044
DARES	08051100	36620212	Élément d'ajustement - Hospitalisation hors canton	-	314'773	314'773
TOTAL III						276'991'457

La totalisation des dépassements de crédit au niveau des natures s'entend sans compensation au sein des mêmes natures.

ANNEXE 2 : CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES
COMPTE DE FONCTIONNEMENT

IV. AUTRES CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES NON SOUMIS A LA COMMISSION DES FINANCES

DPT	CR	Nature	Libellé	Budget 2010	Comptes 2010	Dépassements
32 - Intérêts passifs et frais d'emprunt						14'273'298
DF	02240000	Administration fiscale - AFC		19'000'000	33'229'484	14'229'484
DCTI	05040000	Bâtiments		-	43'814	43'814
35 - Dédommagements à des tiers						3'786'181
DIP	03210000	Enseignement primaire		-	28'357	28'357
DIP	03230000	Enseignement secondaire postobligatoire		962'000	1'371'801	409'801
DIP	03250000	Haute école spécialisée de Genève		2'350'000	2'680'582	330'582
DIP	03320000	OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue		2'988'000	3'808'675	820'675
DSPE	04010000	Présidence, secrétariat général		376'000	400'687	24'687
DSPE	04020200	Service des étrangers et des confédérés		2'283'500	2'339'062	55'562
DSPE	04020300	Service des passeports et de la nationalité		152'000	1'521'306	1'369'306
DSPE	04050200	Prison de Champ-Dollon		378'500	647'755	269'255
DSPE	04100000	Office de l'environnement		2'625	202'768	200'143
DIM	06030000	Direction générale de la mobilité		6'700'000	6'977'813	277'813
36 - Subventions accordées						11'857'041
03 - Instruction publique, culture et sport						3'587'207
DIP	03250000	36607701 Taxes scolaires - HESSO		1'030'000	1'109'500	79'500
DIP	03250000	36607801 Taxes scolaires - HESS2		3'241'000	3'402'000	161'000
DIP	03310000	36507001 Institutions hors canton accueillant des mineurs		179'100	632'247	453'147
DIP	03310000	36608001 Frais de placements		13'273'000	15'515'996	2'242'996
DIP	03320000	36600201 Remboursements de taxes pour apprentis		367'000	454'859	87'859
DIP	03320000	36600401 Remboursements de taxes pour perfectionnement professionnel		974'000	1'030'630	56'630
DIP	03320000	36605001 Allocations d'encouragement à la formation		-	33'000	33'000
DIP	03320000	36605201 Chèques formation		2'818'000	3'122'236	304'236
DIP	03320000	36611001 Allocations d'études - non monétaire		-	168'839	168'839
06 - Intérieur et mobilité						4'980'129
DIM	06010000	36501014 Subventions CGN		2'500'000	2'604'759	104'759
DIM	06030000	36310125 Subvention non monétaire TPG - utilisation des infrastructures		1'1102'996	15'978'366	4'875'370
08 - Affaires régionales, économie et santé						3'239'349
DARES	08032100	36310111 Indemnité location financement bâtiments et équipements HUG		63'040'313	66'279'662	3'239'349
14 - Pouvoir Judiciaire						50'356
PJ	14010000	36600215 Traducteurs, témoins expertises AJ		249'500	299'856	50'356
TOTAL IV						29'916'520

Les totalisations des dépassements de crédit au niveau des natures s'entendent sans compensation au sein des mêmes natures.